



AIFIC

ASSOCIATION ILE-DE-FRANCE
DES IMPLANTÉS
COCHLÉAIRES

BULLETIN SEMESTRIEL

N°34

JUN 2014



SOMMAIRE :

I. Témoignage
Claude

II. Ces spécialistes à notre écoute
Rémy Potier

III. La JNA

IV. Les activités de l'AIFIC
1. Deux rencontres à l'INJS
2. Le handicap à l'École :
3. La commission du CDCPH

V. Nouvelles du Bucodes Surdifrance
L'Assemblée Générale
Communiqué

VI. Accessibilité
1. BNF
2. SNCF Transilien
3. RATP

VII. Les Loisirs
1. Cafés littéraires du 1er février,
15 mars et 17 Mai
2. Sortie printemps :
Abbaye de Royaumont
3. Les sorties culturelles

VIII. Brèves

IX. Le coin des fabricants

X. Informations pratiques

PERMANENCES : à l'hôpital Rothschild (sauf jours fériés et sauf en juillet et août)

• Tous les mardis, de 11 heures à 14 heures, à la Maison d'Information en Santé (MIS) située dans le hall d'entrée de l'hôpital.

Cette permanence est principalement dédiée aux candidats à l'implant et aux implantés récents.

• Le troisième mardi de chaque mois de 14 heures à 17 heures, à l'IFIC, Pavillon « la Deauvillaise ». *Permanence ouverte à tous.*

Pour toute information nous contacter sur aific@orange.fr ou sur notre site www.aific.fr

L'AIFIC est subventionnée par la ville de Saint-Maur-des-Fossés



Nous vous attendons nombreux, ...

FORUM DU BUCODES SURDIFRANCE **SURDI** BU
FRANCE CO
DES

27 septembre 2014
Résidence Internationale de Paris
Ouvert à tous - Entrée libre

**Ensemble pour
mieux entendre**

Conférences, débats, ateliers, stands



Renseignements :
09 72 45 69 85
ou contact-idf@ardds.org
www.surdifrance.org

... vous et vos proches !

Les associations **ARDDS** Île-de-France & **AIFIC**
vous invitent au
forum du Bucodes SurdiFrance 

Ensemble pour mieux entendre

Il se tiendra le **samedi 27 septembre 2014**, toute la journée, à la
Résidence Internationale de Paris, 44 rue Louis Lumière - Paris 20ème

Espace privilégié de rencontres et d'échanges, ce forum abordera tout
ce qui facilite le quotidien quand on a des difficultés à bien entendre.

**AU PROGRAMME : conférences, ateliers, stands
et de nombreuses informations à votre disposition**

-  Rôle et importance des associations lorsque l'audition pose problème
-  Baromètre Santé Sourds Malentendants de l'INPES
-  Les progrès de la recherche sur le traitement de la perte d'audition
-  Appareils auditifs, implants, aides techniques : les dernières innovations
-  Appareillage auditif : les financements et le reste à charge
-  Ateliers d'initiation à la lecture labiale
-  Ateliers de démonstration des téléphones, alarmes, réveils adaptés aux personnes malentendantes

Programme non définitif, pouvant encore faire l'objet de modifications.



Boucles magnétiques
Casques audio
Sur-titrages en temps réel

Accès : métro Porte de Bagnolet (ligne 3) ou Porte
de Montreuil (ligne 9), bus arrêt Vitruve (ligne 57
et PC2), tram arrêt Marie de Miribel (ligne 3b),
proximité du périphérique sortie Porte de Bagnolet
ou Porte de Montreuil





LE FORUM « ENSEMBLE POUR MIEUX ENTENDRE »

Le premier semestre de cette année s'achève. Il nous a apporté toutes les satisfactions que nous pouvions attendre concernant la prise en compte de notre handicap par les institutions d'Ile de France.

Le deuxième semestre s'annonce aussi prometteur. L'évènement majeur sera une journée d'informations, de rencontres et d'échanges autour des problématiques qui touchent au quotidien des personnes en situation de déficience auditive.

Cet évènement « **Forum, ensemble pour mieux entendre** », se déroulera le samedi 27 septembre 2014, à La Résidence internationale de Paris, 44 rue Louis Lumière, Paris 20^{ème}.

L'organisation est assurée par le Bucodes Surdifrance, l'ARDDS Ile-de-France et l'AIFIC.

Les 42 associations de malentendants fédérées au Bucodes Surdifrance y seront représentées.

Tout au long de cette journée, des débats, conférences, ateliers, spectacles, tables rondes et stands vous permettront de vous informer, d'échanger vos expériences, d'exprimer vos difficultés dans votre vie privée et professionnelle. Des spécialistes de la santé, les fabricants d'implants et d'aides techniques, seront aussi présents pour vous aider et répondre à vos questions.

Cette journée s'adresse aussi à l'entourage des personnes malentendantes.

Toute l'année, lors de nos permanences hebdomadaires à l'hôpital Rothschild, nous vous accueillons, conseillons, informons en espérant répondre du mieux possible à vos attentes. Cette journée, pour laquelle toute notre équipe de bénévoles s'investit, vous est particulièrement destinée et votre présence nous récompensera de tous nos efforts.

Toute l'équipe de l'AIFIC sera présente mais nous avons aussi besoin de votre participation active pour nous aider à accueillir, guider, informer tous les participants à cette journée.

Si vous pouvez nous consacrer quelques heures, une matinée, une après-midi ou la journée entière, inscrivez-vous sur aific@orange.fr - Rejoignez-nous. Merci !

Ont participé à la rédaction de ce journal :

Hélène Bergmann, Ginette Chantrel, Martine Dupuis, Frédérique Granier, Danielle Grimault, Alain Lorée, Jacqueline Poirot, Claude Romby.

Claude

J'ai 68 ans et ma surdité progressive dont la cause n'a pas été descellée a commencé à l'âge de 22 ans. J'ai effectué des études normales jusqu'à l'âge de 20 ans. A 21 ans, j'ai eu un accident et une fracture de l'occiput qui m'a amené au CHU de Lille. C'est à ce moment que j'ai ressenti quelques pertes auditives. Mais à cette époque ces pertes étaient minimales, il fallait seulement que je prête attention dans certaines circonstances.

J'ai quand même été reformé à cause de cet accident ; cela ne m'a pas empêché d'aller travailler 2 ans à Alger pour une société française. Muté à Grenoble j'ai exercé mon métier de dessinateur sans problème. Mais à 25 ans la situation s'est aggravée et j'ai du consulter un ORL à Grenoble. Il m'a prescrit mes 2 premiers contours d'oreille, ma baisse auditive était de 40%. Cet ORL m'a prévenu : A part les contours, il n'y a pas d'autres solutions !!!

Et, je me suis adapté aux contours, ma vie familiale et ma vie professionnelle ont été normales. Muté à Compiègne, pas de problèmes jusqu'en 2000. Et tout à coup : 2 AVC coup sur coup. Paralysé du côté droit, j'ai eu du mal à récupérer. C'est là où ma surdité s'est aggravée avec des vertiges et des acouphènes. Le moral était au plus bas. Changement de prothèses auditives sans résultat, plus de compréhension hélas... Ma vie familiale et ma vie professionnelle étaient fortement perturbées : j'étais mis à l'écart.

En 2005, après plusieurs rendez-vous à l'Hôpital de Compiègne, il m'est suggéré de me rendre à l'Hôpital Avicenne. Rendez-vous est pris avec le Professeur Frachet qui me propose de rester deux jours à l'Hôpital Avicenne afin de passer les examens en vue de la pose d'un implant cochléaire.

Les examens étant concluants, l'implantation de l'oreille droite a lieu en avril 2006 : Implant Neurelec Digit SP, l'opération s'est très bien déroulée (à part quelques vertiges et acouphènes). Un mois après, pose du processeur. Mais, je n'entendais que des BIP-BIP-BIP. Heureusement, ma rééducation a vite commencé. Grâce aux conseils de la charmante orthophoniste Emilie, les progrès ont vite apparus.

J'écoutais Fance-Info pendant de longues heures... Quelle a été ma joie lorsque j'ai commencé à comprendre

quelques mots ! Je me demandais tout le temps : Ai-je bien compris ?

Progressivement, j'ai supprimé le télétexte à la télé. Les sons étaient métalliques. Je comprenais Claire Chazal, mais était-ce un homme ou une femme ? Au bout de 3 mois, les résultats étaient concluants ! Pour bien entendre et comprendre les chiffres, cela a été plus dur et plus long (6 à 8 mois).



A partir du 5ème mois, j'ai commencé à téléphoner (ma bête noire). J'écoutais les répondeurs de mes amis, la météo et ensuite je me suis mis à appeler des garages, des hôtels pour avoir des renseignements sur les prix des voitures, le délai de livraison, etc. (ça a été ma façon de m'affranchir de me donner confiance, de maîtriser ce maudit téléphone). Si je ne comprenais pas, j'abrégais la conversation. Aujourd'hui je téléphone comme tout le monde sans accessoires avec un téléphone Siemens acheté chez Carrefour à 35 euros !

Vu les résultats, j'ai demandé au docteur Harboun-Cohen si je ne pouvais pas être implanté à l'oreille gauche (celle-ci était morte). Deuxième implantation en février 2007 : Implant Medel Opus 2, là, les résultats sont très vite venus, amélioration de la compréhension, meilleure écoute dans les endroits bruyants (restaurants, bals, théâtres, métro). Je profite de la stéréophonie.

Aujourd'hui, j'ai une vie de retraité heureux, je suis même devenu bavard ! Je vais au cinéma, au théâtre, au concert. Lorsque je prends le train, j'entends les annonces sur le quai, ce qui m'était impossible auparavant. Je ne me souviens pas d'une époque où j'entendais comme j'entends maintenant.

En résumé, sans implants comment serais-je ? Pourrais-je vivre pleinement ma retraite comme je le fais maintenant ? J'ai beaucoup souffert, quand mon audition était mauvaise, de me sentir tenu à l'écart. Un aveugle, on l'aide, on le renseigne. Un sourd fait répéter et cela agace.

Un conseil à donner aux futurs implantés(es) : un implant n'est pas une paire de lunettes, il faut être patient, persévérer et les progrès viennent peu à peu. Je tiens à remercier le Professeur Frachet et son équipe, notamment le docteur Harboun-Cohen pour son suivi.

CR

II. CES SPECIALISTES A NOTRE ECOUTE

Rémy POTIER



Par une fraîche matinée grisâtre de la fin mai, j'ai été reçue, très aimablement, dans son bureau de l'Hôpital Rothschild, par Rémy Potier, psychologue attaché au service du professeur Frachet.

On sait que la pose d'un implant cochléaire, avec tout ce que cela comporte comme questionnement, comme inquiétude, voire comme angoisse, avant et après, peut nous conduire à avoir besoin d'être soutenu par quelqu'un qui connaît parfaitement cette situation. Mais, pour certains, l'idée de consulter un psychologue, le nom même de psychologue effraie. Et pourtant il faut savoir que les psychologues sont justement présents pour nous aider, à vivre ces moments difficiles. Etre malentendant, puis implanté cochléaire n'est pas une évidence. Il faut d'abord faire le deuil d'une audition normale, puis s'adapter à une aide technique qui peut avoir certaines faiblesses. Cela représente souvent un très gros effort. Rémy Potier est là pour travailler avec nous, pour nous faire avancer et pour finalement nous amener à vivre normalement.

Il est jeune, enthousiaste et cultivé. Parisien, il a fait des études de philosophie pendant 6 ans, puis il a obliqué vers la psychologie, plus proche du réel, de la vie et des gens. Il a étudié cette science pendant 3 ans. Il s'est occupé à l'Hôpital Necker d'enfants et d'adolescents en difficulté, il continue toujours actuellement dans diverses associations.

En parallèle il enseigne à l'Université et participe à un programme de recherche. Sa thèse portait sur la psychologie en milieu médical, plus particulièrement sur la réaction des patients devant l'imagerie nouvelle.

Avec l'implant cochléaire, Rémy Potier se retrouve dans le domaine de la nouveauté médicale, en perpétuelle recherche de perfectionnement. Il est deux fois par semaine dans le service de Monsieur Frachet pour recevoir les patients en quête de soutien.

« Il n'y a pas de système » dit-il pour soutenir ces personnes. Chacun doit arriver à s'ouvrir vers le psychologue, à son rythme et quand il en sent le besoin, par exemple, après la période intense de rééducation, une personne implantée peut ressentir une sensation de vide difficile à vivre qui la conduira chez le psychologue.

L'expérience acquise lors de toutes ces rencontres permet à Rémy Potier d'élargir son champ de réflexion, d'enrichir son programme de recherche. Mais ce jeune homme savant sait, heureusement, aussi se détendre comme tout le monde : cinéma, plongée sous-marine au programme pour les vacances qui arrivent !

Ndlr.: faute de temps, Rémy Potier n'a pas pu relire ce texte.

III. LA JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION - 13 MARS 2014

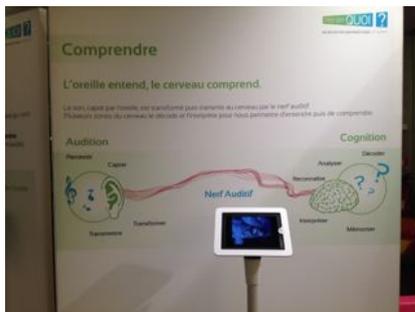
Chaque année, au printemps, une journée nationale est consacrée à l'audition. Nous savons combien ce sujet de santé publique est important. Toute perte de capacité auditive a un très gros impact sur la vie sociale, physique et psychique de plusieurs millions de français. Il faut en parler, il faut sensibiliser le public, il faut agir...

L'Hôpital Rothschild a été cette année le siège de deux manifestations dont nous vous donnons un aperçu.

Première manifestation :

L'inauguration de l'exposition : " Presby...quoi ", réalisée par l'Association 'Agir pour l'Audition', présidée par le Professeur Bruno Frachet.

Le but de cette exposition était une sensibilisation à la presbycusie, en 11 panneaux assez ludiques. Grâce aux vidéos, les personnes qui ont parcouru



l'exposition ont pu comprendre le fonctionnement de l'oreille, celui de l'implant cochléaire, et la difficile coopération oreille/cerveau qui permet la compréhension de la parole.

La borne qui diffusait la vidéo micro-trottoir et les documents dont les romans-photos eurent beaucoup de succès.

Il ne faut pas oublier le dépistage auditif, proposé comme chaque année et qui attire beaucoup de monde. Monsieur Martin Hirsch, directeur de l'AP-HP, qui inaugura cette exposition aux côtés de



Deuxième manifestation :

La prise en charge des acouphènes et de l'hyperacousie en 2014.

En fin de journée, dans la salle Nation presque pleine, nous avons retrouvé autour du Professeur Frachet et du Docteur Poncet-Wallet, 3 spécialistes pour nous expliquer en quoi leur intervention peut aider les personnes souffrant d'acouphène ou/et d'hyperacousie : Hervé Cohen, audioprothésiste, Catherine Aliotta, sophrologue et Lisa Baudet, psychologue.

Monsieur Frachet, s'est volontiers prêté à ce test !

L'exposition "Presby...quoi" est restée 2 semaines dans le hall de l'Hôpital Rothschild. On peut espérer que cet intéressant travail a apporté au public un certain nombre de précisions nécessaires pour comprendre que l'audition est un sens qu'il ne faut pas négliger...

Il ne faut pas oublier les stands installés, le 13 mars, dans le hall de l'Hôpital et tenus, comme chaque année, par les représentants de tous ceux qui travaillent pour l'amélioration de l'audition. Le stand de l'AIFIC a reçu un certain nombre de personnes, souhaitant avoir des informations sur l'implant cochléaire.



Et pour ceux qui aiment les arts, la JNA a été une opportunité pour le petit groupe animé par Emilie Thiévenaz, d'exposer à l'IFIC des sculptures souvent très réussies. Comme quoi, les personnes malentendantes peuvent avoir des activités originales où l'on demande peu d'efforts à l'oreille, mais davantage à l'imagination et à l'adresse

III. LA JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION - 13 MARS 2014

Avant tout, il fallait essayer de définir l'acouphène et l'hyperacousie.

Essai de définition par les 2 médecins :

- **L'acouphène** est un bruit perçu dans les oreilles ou dans la tête, sans production sonore dans l'environnement. Il s'agit d'une production fantôme.
- **L'hyperacousie** est une hypersensibilité à certains sons... qu'il ne faut pas confondre avec la phobie (peur des sons forts) et le recrutement, phénomène bien connu des médecins ORL qui est un processus de protection de l'oreille interne, le plus souvent normal.

Dans 75 % des cas, l'acouphène est dû à une blessure de l'oreille interne, la cicatrice déclenche ces acouphènes, dans 63 % des cas, il y a eu un traumatisme sonore dont les jeunes de notre époque devraient être conscients. L'acouphène déclenche une émotion, des inquiétudes qu'il faut chercher à se débarrasser en entrant dans le système de l'habituation.

Intervention de Lisa Baudet, psychologue :

Le travail clinique, en psychothérapie, a pour objectif d'offrir un lieu, un espace neutre, pour exprimer sa souffrance.

Le psychologue va chercher avec le patient à faire une distinction entre la perception de l'acouphène et la souffrance psychologique qui peut se manifester par un stress, une gêne au niveau de la concentration, la sensation de perdre son propre contrôle, la peur de l'évolution de l'acouphène et l'apparition de troubles dépressifs.

Le stress évoqué peut provoquer l'augmentation de l'intensité de l'acouphène qui, à son tour, va

Questions au sujet des médicaments :

Les praticiens sont tous d'accord pour dire qu'il n'y a pas de baguette magique pour soulager un patient souffrant d'acouphène ou d'hyperacousie. Monsieur Frachet évoque les antidépresseurs, les anxiolytiques. La recherche travaille sur ce sujet notamment en Suisse, mais il n'y a pas encore de résultat. Le meilleur choix est encore l'habituation en lui laissant du temps pour s'établir.

Avant toute intervention extérieure, le médecin cherche à calmer le jeu. Une étude, faite dans le service, a établi que :

- dans 60 % des cas : l'acouphène est gênant,
- dans 37 % des cas : il est énervant,
- dans 7% des cas : il est insupportable.



On peut en déduire que, dans la majorité des cas, on peut vivre avec un acouphène mais tout peut changer selon l'état dans lequel le patient se trouve. L'acouphène est un baromètre psychologique !

provoquer une augmentation du stress. Il faut sortir de cette boucle infernale !

Le psychologue va proposer un travail psychique pour sortir de cette impasse, ce pourra être l'analyse, le déploiement des associations, la mise en mots qui a un effet libérateur. Nous avons tous fait, dans une période difficile, l'expérience du bienfait du simple échange avec une personne proche. Il est nécessaire, en psychothérapie, que le patient collabore avec le psychothérapeute et se sente engagé.

Les médecins penchent pour l'établissement de « contrats » avec leurs patients afin de les éduquer à vivre avec le bruit, surtout en ce qui concerne l'hyperacousie. On peut établir par exemple un contrat de tolérance afin de s'habituer peu à peu à certains sons forts qui sont, en fait, tout à fait normaux. Ainsi il faudra essayer de rester chaque fois un peu plus longtemps dans un supermarché bruyant ...

Intervention de Catherine Aliotta, sophrologue, présidente de la Chambre Syndicale de Sophrologie :

La technique de la Sophrologie a été créée dans les années 60 par un neuropsychiatre. Elle s'inspire des techniques de relaxation, des techniques orientales comme le yoga ou la méditation, afin de retrouver un bien être quotidien. C'est la culture du positif...

Il faudra passer par 3 stades :

- apprendre à se détendre,
- prendre conscience de ses besoins,
- prendre conscience de ses capacités, de ses ressources personnelles.

Dans chacun des exercices proposés, on associe l'utilisation de la respiration, de la détente musculaire, la suggestion d'images agréables.

Le champ d'application de la sophrologie est vaste, outre les acouphènes, on peut parler du stress en général, des difficultés du sommeil ou de la concentration.



Le sophrologue accompagne quelqu'un qui doit faire face à un événement particulier : intervention chirurgicale, compétition ...

Ici encore, pas de baguette magique, mais des propositions, des « trucs », des astuces pour permettre au patient d'être actif dans son parcours de soins.

En général, la sophrologie permet d'apprendre à se réécouter, à identifier les symptômes qui permettent de désamorcer une situation tendue.

Pour les acouphènes, on va changer le regard sur ce phénomène. Peut-être pourrait-il devenir un ami ! Cela peut choquer, mais il s'agit d'un symptôme qui permet de savoir qu'on est en vie ! Les gens arrivent à trouver une solution, des « trucs » dans le quotidien. « Je suis capable de faire face au stress, se disent-ils, je gère, j'anticipe mes émotions, mon regard sur moi-même change ».

Les exercices recommandés sont à faire quotidiennement.

Intervention de Hervé Cohen, audioprothésiste.

Pour l'audioprothésiste, plusieurs notions entrent en jeu :

- la notion d'audition (mesurée par l'audiogramme),
- la notion de la compréhension, pas forcément liée à l'audition,
- la notion de ressenti.

Un effort pour comprendre peut engendrer une fatigue qui peut engendrer un acouphène.

L'audioprothésiste mesure l'acouphène, c'est l'acouphénométrie. Très souvent les 2 indices de mesure : intensité et gêne diminuent avec le temps.

Dès qu'il y a un changement dans l'audition, il faut aller voir un ORL. S'il y a acouphène et qu'il est pris en charge le plus tôt possible, il y a plus de chance d'améliorer la qualité de vie. Le fait de compenser la baisse d'audition par un appareillage fait que l'oreille entend mieux les sons et moins l'acouphène. Le cerveau fait moins attention à l'acouphène, il est moins stressé et l'acouphène passe au second plan.

Il faut citer aussi les appareils dans lesquels se trouvent des circuits qui génèrent des bruits particuliers qui permettent de délocaliser l'attention.

Fin de la rencontre à 19 heures passées. Les participants se sont retrouvés autour d'un buffet, offert par Amplifon.

Consultations spécialisées dans l'acouphène :

Hôpital Pominou, Centre Falguière, Hôpital Rothschild.

HB

IV. LES ACTIVITES DE L'AIFIC

1. Deux rencontres à l'Institut National des Jeunes Sourds, le 16 mai 2014

• Les détecteurs de fumée

Une première conférence était présentée par Madame Patricia Guilbaut du magasin « Bouche à Oreille », magasin spécialisé dans les aides techniques pour les personnes sourdes et malentendantes.

Cette conférence portait sur les détecteurs de fumée qui seront obligatoires dans chaque habitation à dater du 8 mars 2015 (*ndlr : les limites de l'année 2015 imposées par la loi ont été repoussées à une date ultérieure !*). Une centaine de personnes étaient présentes, dans une salle équipée d'une BIM, d'une transcription par vélotypie, et avec des interprètes en langue des signes.

Nicolas Bernier, sapeur-pompier de Paris, nous a présenté clairement les enjeux de cette technique.

En Norvège, 97% des habitants sont équipés d'un système d'alarme dans leur logement, 3 % seulement en France. Il y a eu 2 fois plus d'incendies en 20 ans dus particulièrement à des accidents domestiques qui ont entraîné



Nicolas Bernier, sympathique pompier, nous a transmis **quelques recommandations** :

- quand le feu démarre, utiliser l'extincteur, **garder son calme**.
- si le feu n'est pas maîtrisé, appeler les pompiers, **fermer les portes et garder les clés**.
- **se regrouper** dans une salle commune, se **calfeutrer avec du linge mouillé** sous les portes fermées, **se manifester aux fenêtres** pour alerter les passants.

800 à 1000 décès en France, alors qu'on en compte 250 en Norvège.

Un détecteur par étage devrait être suffisant avec une alerte de 80 décibels. 80% des décès sont dus à des intoxications par la fumée, 2/3 des décès surviennent pendant le sommeil, d'où un système de détecteur de fumée avec émetteur radio intégré (modèle Lisa proposé par Bouche à Oreille) et un coussin vibrant sous l'oreiller, sont fortement recommandés. Ces détecteurs doivent être conformes à la norme NF EN 14604, ou CE, et couvrir une surface de 60 m², maximum. Ils doivent être éloignés des sources de chaleur et placés en hauteur, près des chambres. Ils ne fonctionnent pas pour une fuite de gaz, mais un détecteur de gaz peut être adapté au système radio Lisa.

- **évacuer** si possible, surtout **ne pas emprunter l'ascenseur** (risque d'être bloqué, prendre l'escalier).

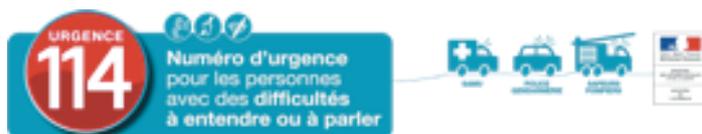
Il est possible d'obtenir une aide de la MDPH pour l'achat d'un détecteur de fumée, type Lisa, d'une valeur de 200 € environ, parfois dans certaines limites. A Paris : un détecteur par foyer. Dans le 93-94 : certaines MDPH financent à 75 %. - Dans les 91-92-95, les MDPH refusent ces demandes. Il appartient aux associations de se regrouper pour exiger le même remboursement pour tous les départements. GC

• Le 114, numéro d'urgence pour les malentendants

La deuxième conférence était présentée par Sophie Dol, responsable administrative et Christian Coudouet, responsable sourd de la communication. Ils nous ont présenté d'abord les numéros d'appel en cas d'urgence.

Pour les entendant : Samu : 15 - Police-gendarmerie : 17 - Sapeurs-pompiers : 18 ou 112.

IV. LES ACTIVITES DE L'AIFIC



Pour les sourds ou les personnes ayant des difficultés pour parler : le 114 qui regroupe tous les différents numéros utilisés par les entendants.

Le 114 reçoit les appels 24 h/24 h - 7 j/7j, jours fériés compris. Les appels se font uniquement par SMS ou par fax.

Quelques recommandations là aussi lors d'un appel :

- donner des renseignements précis : nom - prénom
- sexe - âge - adresse exacte : étage, n°
d'appartement, bâtiment - genre de malaise -
problèmes de santé - antécédents. Il est bon, si
possible, d'avoir, au moment de l'appel, les papiers
et cartes diverses se rapportant à la santé de celui
pour qui l'appel est lancé.

Le 114 envoie un accusé de réception de l'appel dans
les 30 sec. à 1 minute, **sinon il faut renouveler
l'appel**. Le courrier par internet ne fonctionne pas
encore. Les démarches sont en cours.

On étudie actuellement activement, la possibilité
d'envoyer un appel en provenance d'une webcam
ou d'une visionneuse. Le 114 sera prochainement
techniquement en mesure de recevoir ces appels.
Les appelants auront en face d'eux des techniciens
spécialement formés.

Tous les appels du 114 sont réceptionnés par des
agents basés au Centre Hospitalier de Grenoble qui
redirigent les appels vers la police, les pompiers ou
le Samu de la région de l'appelant. GC

2. Le handicap à l'Ecole

*Notre amie Frédérique, membre du Conseil d'Administration, également très active à nos Cafés Littéraires (elle vous en donne régulièrement le compte rendu), s'occupe aussi de **sensibilisation à l'handicap dans les écoles primaires**. Une nouvelle action de sensibilisation s'est déroulée, en février, à l'Ecole primaire Pasteur de Rueil- Malmaison.*

Sous l'initiative de l'Association des Paralysés de France (AFP), des intervenants (certains étaient en situation de handicap), représentaient leur propre association comme : "Valentin Haüy" pour les aveugles et malvoyants, "Autisme sans Frontières" pour les autistes et "l'AIFIC" pour les sourds, devenus sourds et malentendants (DSME), ont donné des cours portant sur la connaissance du handicap à toutes les classes de cette école primaire.

Après ces cours, les élèves ont été mis en situation de handicap. Ils ont circulé en fauteuil roulant dans le préau et se sont promené dans les couloirs, un bandeau sur les yeux et munis d'une canne blanche...

Pour ma part et faute de temps, je n'ai pu m'occuper

que de deux classes : CE2 et CM1.

La partie théorie comprenait la connaissance de la surdité, les différents types d'appareillage et de communication. La partie pratique nommée "Atelier auditif" présentait la lecture labiale, le langage parlé complété (LPC) et la langue des signes française (LSF).

J'ai été surprise de constater le nombre important d'élèves qui souhaitait parler de leurs grands-parents sourds ou malentendants souvent appareillés. Un des enfants fut très fier de nous parler d'un Sonotone.

Un élève de CM1 a raconté que son arrière/arrière grand-père était devenu sourd lors de la Grande Guerre.

Une réflexion des intervenants handicapés m'a beaucoup frappée : Pour eux, l'handicap qu'il soit sensoriel ou moteur est une simple différence. La vie avec un handicap n'est pas insurmontable. On peut vivre comme tout le monde !

IV. LES ACTIVITES DE L'AIFIC

A noter, pour finir, une forte mobilisation des parents venus participer à ces journées de sensibilisation qui furent très enrichissantes et réussies, que ce soit au niveau de la partie pratique aussi bien qu'au niveau de la théorie. En ce qui concerne le handicap auditif, j'ai pu leur faire connaître l'implant cochléaire, totalement méconnu et j'ai eu le plaisir de donner quelques rudiments de langue des signes en leur apprenant l'alphabet, sans oublier l'imparable lecture labiale ! FG

Frédérique vient de participer à une nouvelle séance de sensibilisation du même genre à l'Ecole Honoré d'Estienne d'Orves à Suresnes où elle a présenté le handicap auditif aux jeunes enfants et à leurs parents, tous très intéressés. Elle se prépare à continuer à la rentrée.

3. Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH) De la Seine-Saint-Denis (93)

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, l'AIFIC siège à la commission permanente du CDCPH de la Seine-Saint-Denis. Nos réunions sont mensuelles.

Au cours de ces réunions nous avons pu aborder le rôle du CDCPH dans la mise en oeuvre des politiques publiques du handicap, faire un état des lieux du fonctionnement du CDCPH et définir les pistes d'amélioration envisagées.

La commission travaille sur une organisation sociale et médico-sociale en faveur des personnes en situation de handicap. Nos réflexions portent sur l'accessibilité aux services, aux transports, aux lieux culturels et aussi aux personnes vieillissantes.

Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a édité un schéma départemental et un guide d'accessibilité des lieux culturels (www.seine-saint-denis.fr)

AL

V. NOUVELLES DU BUCODES –SURDIFRANCE

BUCODES SURDIFRANCE - ASSEMBLEE GENERALE du 17 mai 2014 à Palavas les Flots

L'Assemblée Générale se déroulait cette année à Palavas les Flots (34) dans les locaux de l'Institut Saint Pierre. L'ensemble des associations membres y était convié. Sur 90 délégués possibles, 32 étaient présents, 48 représentés (pouvoirs) et 10 absents.

L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité. L'assemblée a procédé à la ratification de l'adhésion de l'association : « Association des Malentendants et devenus Sourds de Midi-Pyrénées » et de l'association : « Fraternité Chrétienne des Malentendants du Val de Marne. Approbation à l'unanimité du rapport moral 2013, du rapport financier 2013, des projets d'activité pour 2014 et du budget 2014. La cotisation reste fixée à 4€/adhérent pour 2015.

Conseil d'Administration du Bucodes du 17 mai 2014

Le Conseil d'administration du Bucodes s'est réuni le 17 mai 2014 à la suite de l'AG. Nous avons pris acte des démissions de Dominique Dufournet et de Jacques Schlosser. Richard Darbera, Vice – Président, assurera la

Il fut abordé le sujet du coût des prothèses auditives et du reste à charge. Diverses actions et contacts sont en cours avec comme référentiel les 17 propositions du Bucodes pour l'amélioration de la prise en charge.

Dominique Dufournet nous présenta l'organisation du Congrès qui se tiendra le 27 septembre 2014 à Paris ainsi que l'opération INPES avec la publication et la distribution auprès du corps médical d'une brochure « J'entends mal, quelles solutions ». Cette assemblée se termina par les questions diverses.

Au cours de cette assemblée, Dominique Dufournet, Président du Bucodes, nous présenta sa démission pour raisons personnelles ainsi que Jacques Schlosser, trésorier.

présidence par intérim jusqu'au prochain CA le 28.09.2014.

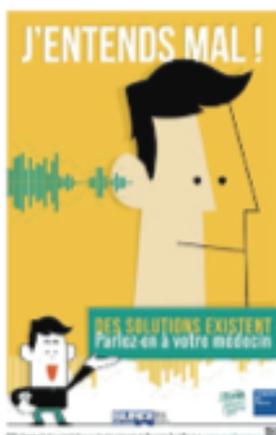
Anne-Marie Choupin est élue trésorière et Marie-Paule Pelloux, secrétaire générale adjointe.

Bucodes Surdifrance

Communiqué du Bucodes SurdiFrance - 26/05/2014



«J'entends mal, quelles solutions ?» : une campagne nationale d'information sur la perte d'audition actuellement diffusée



Paris, le 26 mai 2014 – **Quelle est la marche à suivre lorsque l'on entend mal ? C'est l'objet d'une campagne nationale d'information, lancée par le Bucodes SurdiFrance, sur la question de la perte d'audition. Son objectif est de sensibiliser, de faire connaître les solutions existantes et d'inciter les personnes concernées à parler à leur médecin de ce sujet trop souvent tabou. Diffusée actuellement dans les salles d'attente de 25 000 médecins, cette campagne est co-financée par l'INPES et la Fondation de France.**

Pallier le manque d'information sur la perte d'audition

La France compte environ 10 millions de personnes concernées à des degrés divers par des troubles de l'audition¹ (perte auditive, acouphènes, hyperacousie...) qui déclarent généralement être mal informés sur ces sujets². Face à ce constat, le Bucodes SurdiFrance, association reconnue d'utilité publique qui fédère les associations de personnes malentendantes en France depuis 40 ans, a monté une campagne de sensibilisation aux troubles de l'audition.

Une campagne pour inciter les personnes concernées à consulter

Les personnes qui perdent l'audition ont tendance à s'isoler. Un lien important demeure : le contact avec le médecin³. C'est la raison pour laquelle cette campagne est diffusée dans les salles d'attente des médecins généralistes. Elle vise à établir, en concertation avec le praticien, un parcours de santé, du diagnostic aux solutions adaptées. Une affiche et une brochure « J'entends mal, quelles solutions ? », ont été élaborées afin d'apporter les informations essentielles à toute personne qui souhaite se documenter sur les troubles de l'audition pour elle-même ou pour un proche. Comment savoir si l'on est concerné ? À qui s'adresser ? Quelles solutions sont disponibles ? Cette campagne répond de manière accessible aux premières interrogations que soulève un problème d'audition et propose des ressources concrètes : numéros de téléphones, sites internet. Les premiers retours recueillis auprès de professionnels de santé soulignent la pertinence de l'approche adoptée.

Une campagne largement diffusée

Cette campagne « J'entends mal, quelles solutions ? » se donne pour objectif de toucher un public le plus large possible. Sa diffusion, aux deuxième et quatrième trimestres 2014 dans les salles d'attente de 25000 médecins, sera relayée par les 42 associations de personnes malentendantes membres du Bucodes SurdiFrance, interlocuteurs privilégiés dans ce parcours vers le « mieux-entendre ».

La thématique de la perte d'audition sera également l'objet du forum du Bucodes SurdiFrance, « Ensemble pour mieux entendre », du 27 septembre prochain à Paris.

La brochure et l'affiche sont accessibles en téléchargement sur le site du Bucodes SurdiFrance (www.surdiFrance.org).

1 Chiffre issu de l'enquête Handicap-Santé - Vivre avec des difficultés d'audition - Laurence Haessler, in Dossiers Santé et Santé de la DREES n°52 / février 2014
2 Cette carence en information sur les troubles de l'audition est l'une des premières conclusions du récent Baromètre Santé Sourds Malentendants (BSM) de l'INPES. Voir « Premiers résultats sur la santé des personnes sourdes, malentendantes ou avec des troubles de l'audition » - BSM, Audrey Sitbon in Evolutions (6 mai 2013) - publication INPES
3 Source d'information : le médecin en première ligne - in « Premiers résultats sur la santé des personnes sourdes, malentendantes ou avec des troubles de l'audition » - BSM, Audrey Sitbon in Evolutions (6 mai 2013) - publication INPES

Contact Bucodes SurdiFrance

Bucodes SurdiFrance / 6 Millions de Malentendants

Maison des associations du 18ème | 15 passage Ramey (boîte 83) | 75018 Paris

Tél. : 09 72 45 69 85 | Courriel : contact@surdiFrance.org

Web : www.surdiFrance.org

Reconnu d'utilité publique, le Bucodes SurdiFrance fédère des associations de personnes malentendantes et devenues sourdes dans toute la France.

VI. ACCESSIBILITE

1. La Bibliothèque Nationale de France (BNF) - site François Mitterrand

Un lieu où l'accessibilité est une réalité.

Un dicton dit que « *la curiosité est un vilain défaut* » mais elle peut nous apporter quelques bonnes surprises.

Alors que je me promenais dans le quartier de la BNF, je fus attiré par ces 4 tours et je me suis présenté à l'accueil où j'ai posé quelques questions sur les équipements mis à la disposition des malentendants.

Immédiatement, je fus dirigé vers un guichet équipé d'une BIM et un dépliant « accessibilité » me fut remis. Madame Le Forestier, elle-même appareillée, me reçut fort gentiment et nous avons évoqué ensemble les difficultés dues à notre handicap.

A la suite à cette visite, Madame Roux-Derozier, responsable du pôle accessibilité et non-voyante, me fixa un rendez-vous (mi avril) pour aborder ensemble la question des réglages de BIM. Je fus très surpris par la



qualité des équipements présents sur son bureau qui lui permettent de lire ses mails transcrits automatiquement en braille.

Ces deux rencontres furent suivies d'une troisième, improvisée, où je rencontrais

Mlle Miellet, stagiaire à la BNF. Elle est en charge d'un groupe de réflexion sur l'accessibilité de la salle audiovisuelle à la bibliothèque de recherche. A cette occasion, j'ai visité les installations de la BNF et j'ai émis quelques commentaires visant à l'amélioration des installations destinées aux malentendants.

Un rendez-vous fut pris pour le 28 avril.

Etant dans l'impossibilité d'y assister, Danielle y participa et vous trouverez ci-dessous son intéressant témoignage.

AL

Travailler à la BNF

Invitée par la BNF, l'AIFIC a participé, courant avril, au groupe de travail sur l'accessibilité aux sourds et malentendants de la salle de recherche audio-visuelle de cette bibliothèque.

Les associations représentées étaient : Les «sourds de France» (sourds signeurs) et l'AIFIC.

Tous les critères pouvant intervenir pour l'accueil des sourds et malentendants ont été évoqués : Panneaux bien visibles, accueil aux différents accès avec l'aide de personnes formées à parler aux malentendants et possibilité pour les «signeurs» d'être accueillis par un interprète sur rendez-vous.

La salle de recherche audio-visuelle qui nous concerne est composée de postes d'étude sur ordinateurs.

Pour les sourds et malentendants l'accessibilité parfaite de cette salle nécessite :

Un accueil à l'entrée dans la salle

- le sous-titrage

- la possibilité de brancher une boucle magnétique individuelle pour l'écoute sur les ordinateurs de toutes les parutions orales et films divers qui peuvent être visionnés. Ces remarques ont été prises en compte.

90.000 documents composent la collection de vidéogrammes du département de l'Audiovisuel de la BNF. C'est un des fonds d'«Images animées» les plus importants de France.

Si vous allez consulter à la BNF, n'hésitez pas à signaler que vous êtes malentendant, vous y serez bien accueilli.

DG

Un commentaire de notre amie Frédérique :

« Je me suis rendue à la BNF pour y déposer des archives familiales dans le cadre de La Grande Collecte sur la Guerre 14/18. J'ai fait savoir que j'étais malentendante et, j'ai été tout de suite prise en charge. Face à la documentaliste à qui je montrais le dossier que j'avais apporté, j'avais le choix entre la langue des signes française, lecture labiale, ou recopier ce que je ne pouvais entendre.

La personne présente pour m'aider à entendre est restée à côté de moi et une dame travaillant à la BNF porteuse d'appareils auditifs et adhérente à l'ARDD est venue me tenir compagnie pendant les 2 heures d'attente.

Très bons contacts !»

FG

VI. ACCESSIBILITE

2. SNCF Transilien : accessibilité aux transports des personnes handicapées

Depuis près d'un an, un partenariat actif s'est créé avec les responsables de l'accessibilité sur le réseau Transilien nord.

Après des visites sur les lignes H du réseau Nord, nous avons pu constater le bon fonctionnement des nouveaux systèmes de communication (boucles magnétiques, panneaux d'informations visuels) et la mise à niveau des zones d'accès.

L'accessibilité s'adresse donc à toutes les personnes en situation de handicap (personnes à mobilité réduite, déficients auditifs et visuels).

Pour les déficients visuels, un dispositif de guidage sonore (activé au moyen d'une télécommande par la personne handicapée) permet une information permanente sur le parcours (nombre de marches,

changement de direction, etc. ...) jusqu'à l'accès au train ou la sortie de la gare.

De nouvelles bornes d'appel d'urgence vont être progressivement mises en service. Elles sont équipées d'une boucle magnétique que nous pourrions utiliser en position T (conseillée en milieu bruyant) ou MT.

Au cours de ces visites, nous avons pu constater que les agents rencontrés étaient demandeurs de plus d'informations sur la particularité de notre handicap et l'utilité de la boucle magnétique.

Nous avons décidé, sur proposition des responsables de la SNCF, de participer à une réunion d'information courant juin. A terme, tous les agents pourront être ainsi informés.

AL



3. RATP - Mission Accessibilité : les seniors

En 2013, vous avez été nombreux à répondre au questionnaire édité par la « Mission Accessibilité de la RATP » concernant spécifiquement la mobilité des personnes âgées dans les transports parisiens.

Afin de nous présenter les résultats de cette enquête, nous avons été invités à participer à une réunion sous le thème :

Accessible ensemble : et les seniors ?

Nous avons pu apprécier la mobilisation de la RATP pour la mobilité de tous, son engagement en termes d'accessibilité qui s'inscrit dans le cadre de la loi du 11 février 2005.

Un guide « Prendre le bus » a été édité comme un outil pédagogique pour utiliser le bus à destination des personnes âgées. Au cours de cette réunion, nous avons pu apprécier l'analyse présentée par une

psychologue au sujet de la situation de détresse dans laquelle se trouvent souvent les personnes âgées lorsqu'elles doivent utiliser le bus, le métro ou le RER. Les transports ont bénéficié de progrès technologiques importants. Néanmoins, les personnes âgées ont beaucoup de difficultés à s'y adapter. C'est une approche particulière engagée par les responsables de la mission accessibilité.

Si vous rencontrez au cours de vos déplacements quelques difficultés, n'hésitez pas à nous en informer. Nous transmettrons vos remarques à la mission accessibilité de la RATP.

AL



VII. LES LOISIRS

1. CAFES LITTERAIRES DES 1er FEVRIER - 15 MARS ET 17 MAI 2014

Vous trouverez, ci-dessous, le résumé de trois de nos rendez-vous.

Pour rendre les choses plus légères à la lecture, nous avons pensé regrouper la liste des ouvrages présentés en un seul article. Le compte rendu de certains de ces livres vous est présenté mais par manque de place, nous sommes contraints de ne vous proposer qu'une liste concernant les autres ouvrages au sujet desquels nous avons toujours eu des échanges fructueux. Vous pouvez vous y reporter pour acheter, par exemple, les livres qui vous accompagneront pendant les vacances.

Donc, en février, en mars et en mai, nous sommes venus (une moyenne de 7 à 8 participants) comme à l'accoutumée, au bord du Parc Montsouris où notre hôtesse nous reçoit dans son salon souvent nimbé de soleil autour d'un bon café et quelques friandises pour démarrer.

Nous ne dirons jamais assez combien il est agréable de se retrouver entre personnes implantées ayant un goût commun pour la littérature. Les débats ou anecdotes qui entourent la présentation de chaque ouvrage nous font passer un vrai bon moment.

Nous citerons d'abord trois hommages rendus à des écrivains célèbres :

Balzac avec "La maison du chat qui pelote" et "Le lys dans la vallée", un auteur prolifique ! Il est si bon de le redécouvrir. Il nous transporte avec un grand souci du détail dans la société et le Paris de « la belle époque. »

François Cavanna qui nous a quittés récemment à l'âge de 90 ans. Un clin d'œil amusé pour ses cinq ouvrages autobiographiques : "Les Ritals" - "Les Ruskoffs" - "Bête et méchant" - "Les yeux plus grands

que le ventre" et "Maria".

Charlotte Delbo On a célébré le centenaire de sa naissance en 2013, ce qui a donné l'occasion à Violaine Gelly, journaliste et Paul Gradvol, historien, d'écrire une première et excellente biographie chez Fayard sur cette femme, ancienne déportée à Auschwitz, écrivaine, poétesse et auteure de pièces de théâtre.



Passons maintenant aux romans :

Avec **Alain Babankou**, écrivain franco-congolais qui revient dans son pays après un exil volontaire de 25 ans et nous donne « Lumières de Pointe Noire ». C'est un émouvant retour à l'enfance empreint de nostalgie.

« Alias Caracalla », imposante biographie de Jean Moulin, écrite par son secrétaire, **Daniel Cordier**. Né en 1920, il souligne : « je dois à Jean Moulin ce que je suis devenu. C'est pour cela qu'il est aujourd'hui encore à l'intérieur de ma vie ». Livre magnifique, surtout lorsqu'on sait que l'auteur auparavant monarchiste et antisémite est devenu, au contact de son mentor un fervent républicain, défenseur de sa mémoire.

Hubert Mingarelli a eu le Prix Médicis en 2003 avec "Quatre soldats". Il s'agit de combattants de l'Armée Russe en perdition au cœur de l'hiver. Ils arrivent à survivre en dépit du froid, de la faim et de l'extrême solitude. Beau roman sous les couleurs de la solidarité et de la fraternité devint, au contact de son

mentor, un fervent républicain et défenseur de la mémoire de celui qui lui a tant appris.

Autre gros roman : "Faber Le destructeur" de **Tristan Garcia**, écrivain et philosophe. Un faber est un ouvrier travaillant le métal, celui de l'auteur s'appelle Medhi, petit génie fascinant et insupportable voulant changer le monde avec Madeleine et Basile. Histoire d'une génération perdue. A lire certainement !

Philippe Dessertine, économiste français et professeur à la Sorbonne, nous livre avec "Le gué du Tigre" un roman policier qui tient en haleine et captive le lecteur tant toutes les situations paraissent empruntées à la réalité.

Nicole Avril nous offre avec "Moi Dora Maar", une biographie sans complaisance de l'une des compagnes de Picasso. Sous sa plume, l'auteur nous confie ces mots que Dora Maar aurait pu dire "Je n'ai pas cessé de vivre avec toi, bien que tu m'aies quittée longtemps avant ta mort".

VII. LES LOISIRS

Drago Jancar, né en 1948, est le plus grand écrivain slovène contemporain. La lecture de "Cette nuit, je l'ai vue" évoque, à travers la vie d'une femme, la création de la première Yougoslavie en 1918, puis de la seconde créée par Tito.

Malcom Lowry, auteur américain célèbre, nous entraîne dans « Au dessous du volcan » à la suite d'un couple de canadiens qui a perdu maison et biens, sur une île de la baie de Vancouver. En route vers l'île de Gabriola ! Voyage en bateau où l'alcool est présent

Et aussi :

Sybille Lacan : "Un père", le sien, un homme pas ordinaire !

Mandela : "Un long chemin vers la liberté"

Stéphane Audoin Rouzeau : "Quelle histoire, un récit de filiation"

Rafik Shami : " Une poignée d'étoiles"

Boris Cyrulnik : "Sauve toi, la vie t'appelle"

Pascal Brukner : "Un bon fils"

entraînant l'évocation, sans cesse renouvelée, de ce que fut le passé du couple. Agréable à lire.

Et enfin, la scientifique **Catherine Bousquet** présente « Maupertuis », corsaire de la pensée 1698-1759, biographie passionnante de ce personnage extraordinaire, philosophe, astrologue, mathématicien, surnommé de son temps "L'homme qui a aplati la terre" du fait qu'il s'est rendu en Laponie pour vérifier la théorie de Newton. Captivant !

Sarah Mac Coy : "La bonne étoile d'Elsie"

Catherine Millet : "Une enfance de rêve"

Barabou Sansal : "Le village de l'Allemand"

Faïza Guene : "Un homme qui pleure"

Bonnes vacances et belles lectures à toutes et à tous !

FG

2. Notre sortie de printemps : l'Abbaye de Royaumont - 24 mai 2014

Cette année, pour sa sortie de Printemps, l'AIFIC avait choisi le site de l'Abbaye de Royaumont dans le Val d'Oise.

Le rendez-vous était fixé à midi, les 34 participants sont arrivés, pour la plupart, en voiture, mais un accueil à la gare de Viarmes avait été organisé pour ceux qui avaient choisi le train depuis la Gare du Nord.

La grille franchie, nous traversons le parc pour rejoindre les bâtiments de l'abbaye. C'est dans les salles voûtées du bâtiment des moines que nous sommes reçus pour le déjeuner.



Ambiance amicale et échanges divers pendant le repas.

A l'issue de ce repas nous attendons notre guide en profitant des lieux : les jardins et tout particulièrement le superbe cloître cistercien, le plus grand de France. Un environnement magnifique où nous imaginons les moines cultivant les plantes médicinales à l'époque de la création de l'abbaye par Saint-Louis.

Déception pour certains : nous ne rencontrerons pas de moines à Royaumont !

II. LES LOISIRS

Notre guide nous trace l'histoire de l'Abbaye et nous fait découvrir la Bibliothèque installée dans l'ancienne salle du chapitre. Nous apprécions



l'ambiance feutrée qui nous enveloppe, entourés de nombreux ouvrages essentiellement consacrés à la littérature, à la poésie, aux sciences humaines et les acquisitions liées aux activités culturelles de la Fondation.

L'abbatiale fut détruite en 1792, c'était l'une des plus belles églises de l'ordre de Cîteaux. Nous pouvons, aujourd'hui, admirer une reconstruction numérique en trois dimensions de l'église dans son état médiéval.

En 1964, Henry et Isabel Gouin-Lang ont créé la «Fondation Royaumont pour le progrès des sciences de l'homme». Ainsi après avoir été monastère, usine textile, village et noviciat, l'Abbaye deviendra au XXème siècle un point de rencontre et d'échanges majeurs pour plusieurs générations d'intellectuels français et étrangers dans le domaine des sciences humaines et de la musique. Actuellement, elle sert de lieu de formation et de production artistiques internationalement reconnu.



Après cette visite guidée, nous voilà, dans l'ancien réfectoire des moines, devant l'orgue Cavallé-Coll construit en 1864 et installé à Royaumont en 1936.



L'organiste nous présente l'orgue, son histoire et sa complexité. La journée est clôturée par l'interprétation d'oeuvres du XIXème siècle mettant en valeur l'extraordinaire qualité de cet instrument. Même si certains d'entre nous n'ont pu apprécier ces évocations musicales dans les meilleures conditions, la beauté des lieux n'a pu les laisser insensibles.

Nous avons profité pleinement de ce cadre exceptionnel, au cœur des étangs et des forêts emprunts de calme et de sérénité. L'amitié et le plaisir de se retrouver étaient au rendez-vous pour partager avec tous, entendants ou malentendants d'agréables moments.

Merci à tous les participants d'avoir répondu à cet appel, nous gardons l'espoir de vous retrouver nombreux pour de nouvelles sorties, rencontres, visites ...à venir.

DG



VII. LES LOISIRS

3. Les sorties culturelles 2013-2014

Cette année culturelle 2013/2014 se termine avec encore au programme deux belles sorties annoncées:

- le 11 juin, à la Comédie française pour « Lucrèce Borgia »
- le 15 juin, visite suivie d'un pique-nique à l'Abbaye de Port-Royal avec un grand nombre d'inscrits, et espérons le, un temps clément !

Les diverses visites et expositions ou nous sommes allés ont rencontré un beau succès :

- Visite passionnante et très pédagogique avec une conférencière à la Cité de l'Architecture. Nous porterons, à présent, un autre regard sur notre patrimoine architectural. Le premier étage et ses maquettes tout aussi passionnant et enfin Marseille comme si on y était, avec une intrusion dans un appartement de la « Cité Radieuse » de Le Corbusier. Nous avons poursuivi ce délicieux moment de culture dans un restaurant japonais du Trocadéro avec un petit groupe rayonnant faisant un pied de nez au temps médiocre !



- **Deux autres expositions à Beaubourg** se sont ajoutées, à notre grand plaisir :



« Le surréalisme et l'objet » et « Henri Cartier-Bresson » en belle compagnie...

Notre conférencier très bien documenté et presque aussi agréable à regarder que les photos de Cartier-Bresson nous a offert de superbes moments de culture !



Un carton rouge :

La lecture à voix haute du mois de mars avec Christine Toffin a été annulée au dernier moment faute de participants. A à ce propos, j'aimerais avoir un retour des personnes intéressées pour la rentrée prochaine... La reconduction de ces séances ne peut se faire qu'avec la participation fidèle d'un nombre d'inscrits suffisant.

Par contre, l'intérêt que vous avez porté à « Lucrèce Borgia » m'incite à continuer à vous présenter **les programmes d'Accès Culture** et à vous inviter à de nouvelles manifestations théâtrales.

L'union fait la force et permettra de diversifier nos propositions de sorties pour la rentrée prochaine. En effet, Martine, élue au conseil d'administration de l'association à notre dernière AG, se joint à moi pour organiser nos sorties à la prochaine rentrée.

Particulièrement curieuse, Martine a envie de se glisser dans les coulisses ...du Lido, de la garde républicaine et que sais-je encore !

Et puis, pourquoi pas les Musées Guimet, Jacquemart-André, Bourdelle, Musée des Années Trente, Musée et Jardin Albert Kahn, et les diverses expositions présentées à Beaubourg, au Musée Rodin et autres...

Alors bonnes vacances à vous tous et à bientôt pour de nouvelles aventures !

M D et J P

PS : pour toutes questions, suggestions et inscriptions, toujours la même adresse : Jacqueline.poirot@gmail.com

VIII. BREVES

• Législation

Accessibilité : les handicapés devront encore attendre :

« Les quelques 10 millions de personnes souffrant d'un handicap devront encore attendre pour pouvoir accomplir les gestes les plus quotidiens sans difficulté. Le gouvernement a annoncé le 26 février, de nouveaux délais allant de 3 à 9 ans pour rendre les lieux accueillant du public /.../ accessibles aux personnes handicapées. Adoptée en 2005, la loi pour l'égalité des droits et des

chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, rendait obligatoire la mise aux normes d'ici le 1^{er} janvier 2015.

A l'approche de l'échéance, cet objectif s'est avéré impossible à atteindre, compte tenu du retard accumulé. » (Le Monde du 28 février 2014)

Ndlr : Il n'empêche que certains efforts, dans différents domaines, soutenus par les associations, portent dès maintenant leurs fruits, ici et là. Il ne faut pas lâcher la pression !

On travaille beaucoup pour nous !

Lors d'un Comité Interministériel, le premier ministre a demandé que 2 chantiers de concertation soient ouverts pour « compléter et améliorer le volet accessibilité de la loi de 2005, le premier pour construire ce nouvel outil qu'est "l'Agenda d'Accessibilité Programmée", le second pour opérer une relecture conjointe de la réglementation.

Soit 140 heures de travail et 41 réunions ! (Délégation interministérielle à l'Accessibilité)

Remboursement des prothèses auditives :

Au Conseil d'Administration de l'AIFIC, la nouvelle suivante a été annoncée : « Par arrêté du Ministère des Affaires Sociales en date du 23 mai, le remboursement des appareils auditifs par la Sécurité Sociale passe à 500 €. Le prix de la prothèse elle-même ne devant pas excéder 700 €. Mais ce prix ne comprendra plus le service après-vente qui était inclus dans le prix total. Le patient devra donc, pour ce suivi, rendre visite à son ORL qui établira une ordonnance. Ces visites seront payantes » A noter que ces

dispositions ne sont valables, pour l'instant, que pour les personnes bénéficiant de la CMU.

Monsieur Frachet, dans la revue Prima N° 375, fait allusion au combat qu'il mène pour la diminution des frais concernant les appareils auditifs. « Les études récentes, dit-il montrent que le maintien des capacités auditives permet de limiter le déclin cognitif et les risques de dépendance qui coûtent beaucoup plus cher à la Sécurité Sociale que l'appareillage ».

Carte d'invalidité :

Cette carte nous permet d'être exonéré de la taxe de séjour sur notre lieu de vacances (information donnée par le Bulletin de l'association lyonnaise des devenus sourds et malentendant - N° 375)

A NOS LECTEURS

Pour agrémenter notre bulletin, l'équipe de rédaction recherche la collaboration

- D'un ou de plusieurs **dessinateurs** amateurs,

- De tous ceux qui ont quelque chose à **raconter** sur une « aventure tragi-comique » qui leur est arrivée, dans la vie de tous les jours, à cause de leur implant cochléaire.

(Exemple: je me souviens du jour horrible où, sous une pluie battante, l'antenne de mon processeur eut l'idée fâcheuse d'aller s'accrocher aux baleines métalliques de mon parapluie, entraînant tout l'appareil. Il me fallait monter dans l'autobus, impossible de fermer mon parapluie.....)

MERCI D'AVANCE !

Contacts : helene.bergmann@wanadoo.fr ou : aific@orange.fr

VIII. BREVES

• Médecine

La maladie de Ménière toucherait en France environ 5000 personnes dans une tranche d'âge comprise entre 40 et 60ans.

Elle se manifeste souvent par des troubles auditifs, des vertiges, des acouphènes et des nausées. Ses origines sont mal connues. On pense qu'il s'agit de problèmes situés au niveau de l'oreille interne. (Bulletin de ALDSM-N° 342).

Protéger les oreilles du bruit.

On ne répètera jamais assez que « l'oreille ne dispose d'aucun moyen pour se protéger des bruits trop forts. Elle n'a pas été conçue pour fonctionner dans l'environnement très bruyant qui nous entoure. Dès que l'on franchit la barre des 80 décibels, elle souffre, et les cellules ciliées (au nombre de 15.000 environ à la naissance) qui assurent la transmission du son au cerveau peuvent être abimées ou, en partie, détruites. Or ces cellules ne se renouvellent pas !

Il faut commencer par protéger les oreilles de nos enfants, même des tout-petits. Les médecins qui voient de jeunes enfants avec des casques sur les oreilles pour regarder un film ou écouter de la musique, estiment que c'est de la folie ! L'enfant va s'habituer à écouter des bruits importants qui risquent progressivement de détruire les cellules ciliées (Revue Prima N° 375).

PERCEPTION

Nos oreilles ont besoin des yeux

Une nouvelle étude confirme les liens entre audition et vision. Chez des adultes sourds profonds, une activité visuelle intense aurait en effet un impact sur la récupération des fonctions auditives. Des chercheurs ont étudié la récupération auditive de patients dotés d'implants cochléaires. Directement installées dans l'oreille interne, ces prothèses auditives transforment les sons extérieurs en une stimulation électrique, au niveau du nerf auditif. « Ces implants ne délivrent qu'un signal auditif grossier et le temps d'adaptation est long avant que les patients ne parviennent réellement à comprendre ce qu'ils entendent », expliquent les auteurs toulousains de cette étude. Cependant, ce délai varie beaucoup d'un patient à l'autre. C'est cette différence que les chercheurs



ont exploré. L'observation du phénomène par imagerie révèle que plus les zones du cerveau associées à la vision sont activées chez un patient, juste après la pose de l'implant, meilleure sera sa compréhension du langage six mois plus tard. Selon les chercheurs, ce résultat serait lié au rôle prépondérant de la lecture sur les lèvres (impliquant la vision) dans la compréhension de la parole. Ces travaux permettraient ainsi

d'envisager l'utilisation de l'imagerie cérébrale comme outil diagnostique et de prévoir le niveau de récupération d'un patient implanté. Un tel procédé aiderait à adapter et à rendre plus efficace le travail de rééducation orthophonique. | Source : *Bruit*, en ligne octobre 2013

Implant cochléaire : prothèse auditive implantée dans l'oreille interne qui transforme les sons extérieurs en une stimulation électrique délivrée directement au nerf auditif.

Relevé dans la revue Recherche et Santé N°18

1. Advanced Bionics



**petite taille
haute performance**

Présentation du dernier processeur de son contour d'oreille d'AB, pour les utilisateurs d'implants cochléaires. Avec un design ultra léger et élégant, **Naida CI Q70** offre de nouvelles caractéristiques et fonctionnalités, des couleurs ultra modernes, des technologies avancées, et une connectivité sans fil avec des capacités bimodales fournissant une audition synchronisée optimale aux deux oreilles.

- Conçu pour une amélioration de la compréhension de la parole dans le bruit, avec la combinaison des technologies AB & Phonak.¹
- 100% de connectivité sans fil
- 40% plus petit que le précédent processeur de son contour d'oreille d'AB et aussi fin que les aides auditives surpuissantes actuelles!



- Référence : CI5245
- Appareil électronique correcteur de surdité
- Processeur pour implant cochléaire
- Classe DM - implantable actif
- Organisme certificateur : TÜV SÜD Product Service GmbH - 80339 München
- Certificat CE : 07 13 02 77312 011
- Advanced Bionics AG, Loutdim 28, 8712 Salto, SUISSE

- Les utilisateurs de ce processeur de son pour implant cochléaire sont priés de se rapprocher du mode d'emploi ou de se rapprocher des professionnels de leur centre d'implantation cochléaire
- Inscription LPPR : en cours
- Date d'élaboration : 29 août 2013

027-4020-04 ©2013 Advanced Bionics AG and affiliates. All rights reserved.

IX . LE COIN DES FABRICANTS

2. Cochlear

■ Kit d'entretien annuel

Bien que les performances des processeurs face à l'humidité s'améliorent régulièrement, pour obtenir des bénéfices auditifs optimaux avec votre dispositif, il est nécessaire de l'entretenir, notamment :

- en rempaçant les protections microphones,
- en le plaçant dans le boîtier asséchant (huit heures)

Ces actions préviennent des dommages liés à l'humidité et à la poussière, tels que la baisse du son perçu ou des coupures intermittentes. Une baisse progressive de performance peut passer inaperçue pour l'utilisateur, il est donc nécessaire de conserver une bonne qualité sonore pour maintenir la performance auditive à son meilleur niveau.

Pour simplifier votre quotidien, nous vous proposons un kit d'entretien annuel. Ce kit vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel lors de l'acquisition simultanée de protections microphones et de pastilles de déshumidification.



■ Quelques informations pour bien préparer l'été



- Les protections étanches pour processeur CP810 vous permettent de profiter de la baignade
- Voyage à l'étranger : pensez à nous contacter afin de réserver votre « pack vacances » pour un séjour en toute tranquillité
- Pour un dépannage plus rapide en période de congés, demandez à votre réglleur la sauvegarde de votre fichier de réglages sur votre clé USB à chaque rendez-vous (la clé se trouve dans la mallette qui vous a été remise à l'activation de votre processeur).

■ Nouveauté >>> Contrat de Maintenance : Prolongement de durée

- Si votre processeur Freedom ou CP810 a dépassé la date initiale de garantie (3 ou 5 ans selon la date et les modalités d'activation), Cochlear propose le contrat de maintenance.
- Petit rappel : ce contrat vous permet, en cas de panne (hors dommage accidentel) de bénéficier du remplacement illimité du processeur, câble et antenne.
- Jusqu'à présent, ce contrat n'était disponible que pour les processeurs dans leur 6ème année après la date d'activation. Cochlear vous propose aujourd'hui de prolonger votre contrat jusqu'à la 7ème année, soit une année de tranquillité supplémentaire !

Pour joindre l'équipe Cochlear, du lundi au vendredi de 9h à 17h30
N° gratuit depuis un fixe 0805 200 016
servicepatients@cochlear.com



IX . LE COIN DES FABRICANTS

3. Med-El

MED[®]EL

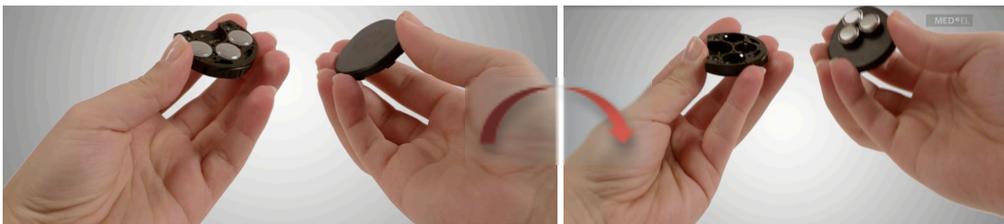
Manipulation du RONDO

- Ouvrir le boîtier piles

Utiliser votre ongle pour pousser le levier vers le bas (1) tout en glissant l'interrupteur marche / arrêt sur la droite (2), position de déverrouillage.



- Changer les piles en utilisant l'aimant du processeur.



- Refermer le boîtier piles puis verrouiller :

Bien s'assurer que l'interrupteur est toujours en position « Cadenas Ouvert »  avant de remettre le boîtier de piles sinon refaire la manipulation d'ouverture (déverrouillage).

ATTENTION, il est important **d'appliquer une pression sur le boîtier piles** avant et pendant le verrouillage de ce dernier. Dans le cas contraire, les ergots qui permettent la fixation du boîtier risquent d'être endommagés.



Appuyer sur le Rondo tout en faisant glisser l'interrupteur marche / arrêt vers la gauche (3), position '0' Verrouillage. Pour allumer le processeur faire glisser encore une fois vers la gauche (4), position 'I' Allumé.



IX . LE COIN DES FABRICANTS

Liens YouTube pour visualiser différentes manipulations de vos audio processeurs

Pour le RONDO : <http://www.youtube.com/watch?v=R0cVyp0yq3U&list=PLT--N4wea5BDj9DqcaY-oMJ1T8XpgTG5>

Pour l'OPUS2 : <http://www.youtube.com/watch?v=0gkimrWGHuI&list=PLDE8787ABAE8A6FF8>

Personnaliser votre matériel IC

Créez votre propre design ou choisissez en un parmi des centaines de modèles ; sur www.medel.com/skins, vous avez le choix entre deux sites marchands pour personnaliser votre audio processeur ainsi que votre télécommande FineTuner. Le coût est d'environ 15€.



L'ancien processeur TEMPO+

La réparation des anciens processeurs TEMPO+ n'est plus assurée ; tous les patients porteurs de ce processeur devront demander un renouvellement en OPUS 2 ou RONDO lorsque leur processeur sera en panne.

Interview de notre directrice clinique, Mme Samia Labassi

<http://www.annuaire-audition.com/site/Audition-TV/VIDEOS-PRO/Congres-des-Audioprothesistes-2014-Samia-Labassi-MedEL>

MED-EL lance un nouvel accessoire étanche le WaterWear pour son processeur RONDO

MED-EL lance le nouveau WaterWear pour RONDO. L'accessoire optionnel pour le processeur tout-en-un de MED-EL permet de garder le processeur RONDO en nageant ou en pratiquant d'autres activités aquatiques. Le MED-EL WaterWear pour RONDO recouvre facilement le processeur pour assurer une protection complète contre l'eau et la poussière.

Le MED-EL WaterWear pour RONDO est composé d'un cache transparent hermétique, qui recouvre simplement le processeur, fermé par un ruban adhésif. Le ruban adhésif assure une jointure étanche et empêche l'eau et la poussière d'entrer dans le processeur audio. L'indice de protection est IP68, selon le standard international sur la « protection contre les intrusions », relatif à l'indice de protection contre l'eau et la poussière. Le WaterWear est proposé en pack de trois caches WaterWear et neuf rubans adhésifs. Les caches WaterWear peuvent être utilisés jusqu'à trois fois, alors que les rubans adhésifs sont à usage unique. Pour nager en eau libre ou prendre part à des activités physiques très intenses, les utilisateurs d'implants cochléaires peuvent porter en plus un bandeau serre-tête MED-EL Sports, qui permet une fixation optimale du processeur audio.

VIBRANT MED-EL Hearing Technology

400 Av Roumanille - Bât. 6 - CS 70062

06902 Sophia Antipolis Cedex

Tel +33 (0)4 83 88 06 00 - Fax +33 (0)4 83 88 06 01

Email : office@fr.medel.com

MED-EL

IX . LE COIN DES FABRICANTS

4. Neurelec / Oticon



Neurelec devient Oticon Medical : quelles perspectives pour le futur ?

*En 2013, le fabricant français d'implants cochléaires Neurelec a intégré le groupe William Demant. Avant la fin de cette année, Neurelec deviendra **Oticon Medical** pour parfaire son intégration au groupe, qui proposera ainsi une large gamme de solutions auditives, incluant les implants cochléaires.*

Le groupe William Demant a annoncé le rachat de Neurelec il y a tout juste un an, ajoutant ainsi les implants cochléaires à son portefeuille de produits dédiés à l'audition : aides auditives, matériels de diagnostics de la surdité et outils de communication personnelle.

Ce groupe danois est majoritairement détenu par la **Fondation Oticon**, qui investit depuis de nombreuses années dans plusieurs projets de recherche, sociaux et humanitaires autour de l'audition. William Demant a intégré Neurelec dans sa filiale médicale, nommée « **Oticon Medical** », qui produit et commercialise déjà des implants à ancrage osseux. Avant la fin de l'année, les produits de ces 2 entités seront proposés sous la bannière unique d'Oticon Medical.

Neurelec va ainsi bénéficier de la présence du groupe au niveau international pour asseoir son développement, et des nombreuses synergies déjà identifiées au niveau des technologies utilisées. Cependant, la société entend conserver ses valeurs fondatrices, et notamment sa proximité sur le territoire français, avec des services dédiés aux professionnels de santé et aux patients. Les services client, après-vente, réparation, échange, prêt, information, formation à l'utilisation, etc... continuent d'être proposés par les équipes basées à Vallauris, au sein de la technopole de Sophia Antipolis.

Vos contacts restent inchangés :

Oticon Medical / Neurelec - 2720 Chemin Saint Bernard - 06224 Vallauris Cedex

Tel : +33 (0)4 93 95 18 18 –

contact@neurelec.com - www.neurelec.com

Service Clients :



Numéro Gratuit
0 805 119 118

Disponible en français 24h sur 24h
de France Métropolitaine

Customers-Neurelec@oticonmedical.com

Pour l'été, pensez « Sérénité » !

Pour vos vacances ou vos déplacements, le pack « Sérénité » vous permet de louer un processeur pré-équipé avec vos derniers réglages, accompagné d'un cordon d'antenne, d'une antenne, d'un testeur et d'un lot de piles. Ainsi, profitez de vos vacances l'esprit léger, sans vous soucier d'éventuels dysfonctionnements de votre processeur.

Pour en savoir plus ou pour commander : téléchargez le formulaire de commande sur www.neurelec.com (« Partir en vacances ») ou contactez dès aujourd'hui notre Service Clients.

X. INFORMATIONS PRATIQUES

Les coordonnées de l'AIFIC : voir page suivante, en bas de la page.

Adresse e-mail : aific@orange.fr

Rappel des permanences : A l'hôpital Rothschild (à la MIS, hall d'entrée de l'hôpital) :

Tous les mardis, de 11 heures à 14 heures (sauf jours fériés et les mois de juillet et d'août)

A l'IFIC : Le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 17 h (sauf jours fériés et les mois de juillet et d'août)

Les coordonnées de l'IFIC

Hôpital Rothschild

tél : 01 53 24 24 40

IFIC - Pavillon La Deauvillaise

fax : 01 53 24 18 68

5 rue Santerre

Les bureaux sont ouverts :

75012 PARIS

Du lundi au jeudi de 9h30 à 13h00

e-mail : ific@wanadoo.fr

et de 14h00 à 17h30

Le vendredi de 9h00 à 17h00 sans interruption.

Pour contacter le CRIC : (Centre de Référence des l'Implants Cochléaires)

Secrétariat :

tél. : 01 40 19 36 61

fax : 01 40 19 36 59

e-mail : secretaire.cric@rth.aphp.fr

Pour contacter l'assureur :

M. MAIXANT / ALLIANZ

L'agence est ouverte du lundi au vendredi,

28 rue de Liège

de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

64000 PAU

Attention :

tél. : 05 59 27 81 30

En cas de dommage adresser une déclaration **écrite** à l'agence dans les 5 jours :

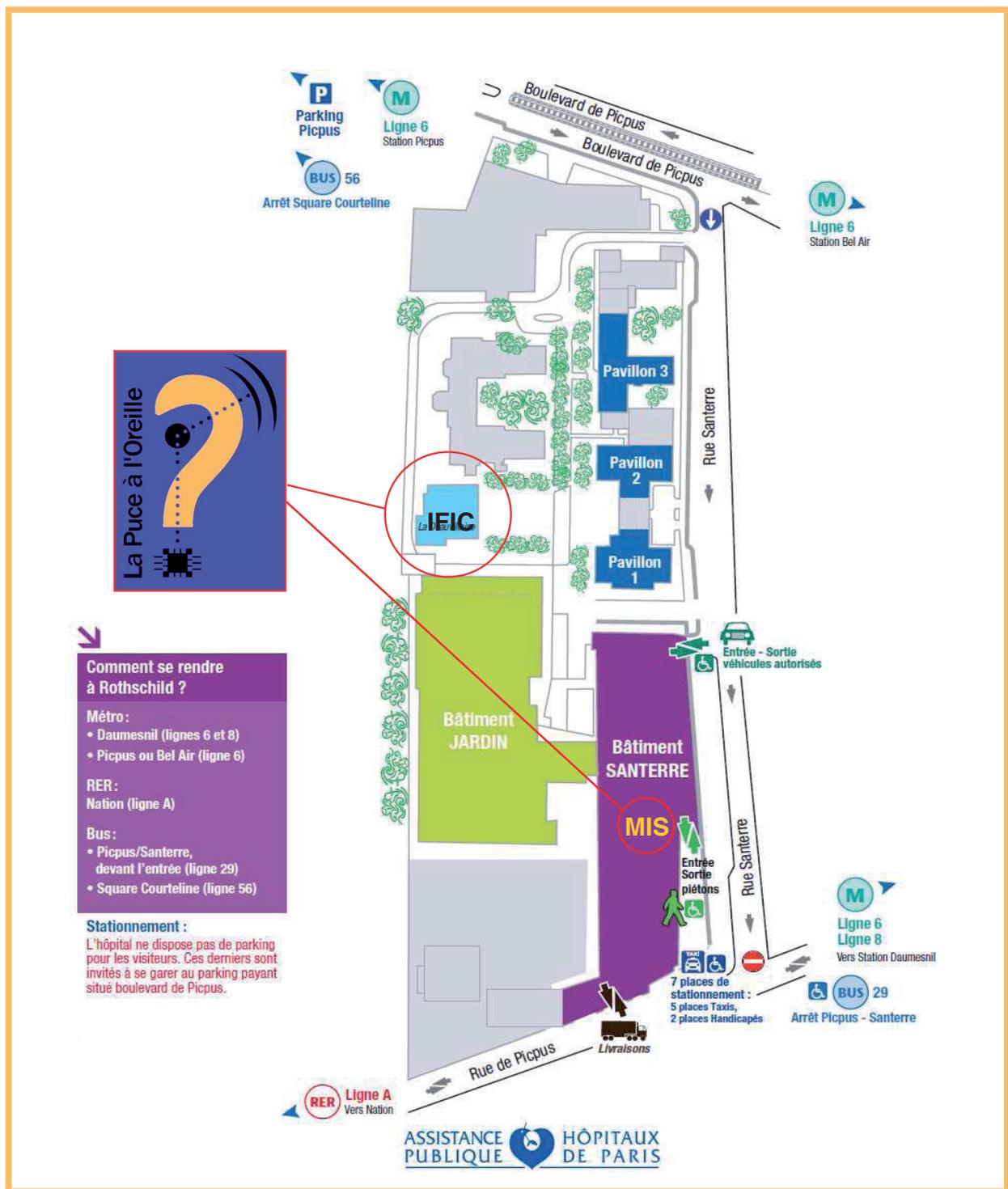
fax : 05 59 82 85 61

- par courrier

- par fax

e-mail : maixant@agents.allianz.fr

- par mail (si la signature du document est possible !)



Merci d'adresser vos courriers à l'adresse postale suivante :
Alain LOREE – Président de l'AIFIC, 3 bis, rue de Grosly 95690 FROUVILLE

Siège social :
 Hôpital Rothschild – 5 rue Santerre 75012 PARIS
 Association Loi de 1901, N°W771000663 - SIRET 513 558 312 00015

Nos partenaires :

